

Métadonnées pour “Autres indicateurs pertinents de politique”

Taux net de scolarisation

Définition

Inscription de la tranche d'âge officielle pour un niveau d'enseignement donné exprimé en pourcentage de la population correspondante.

But

Montrer l'étendue de la couverture dans un niveau d'enseignement donné des enfants et des jeunes appartenant au groupe d'âge officiel correspondant au niveau d'enseignement donné.

Méthode de calcul

Nombre d'élèves (ou étudiants) inscrits appartenant à la tranche d'âge officielle pour un niveau d'enseignement donné exprimé en pourcentage de la population pour la même tranche d'âge.

$$NER_{n,t} = \frac{E_{n,t}^a}{P_{n,t}^a}$$

où:

$NER_{n,t}$ = Taux net de scolarisation au niveau d'enseignement n pour l'année scolaire t

$E_{n,t}^a$ = Inscriptions de la population du groupe d'âge officiel a pour le niveau d'enseignement n pour l'année scolaire t

$P_{n,t}^a$ = Population de la tranche d'âge a qui correspond officiellement au niveau d'enseignement n de l'année scolaire t

Exemple : Si l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire est de 7 ans avec une durée de 6 ans, alors a est (7 à 12) ans.

$n = 1$ (primaire), 2 (premier cycle de l'enseignement secondaire), 3 (deuxième cycle de l'enseignement secondaire)

Interprétation

Un taux net de scolarisation élevé dénote un degré élevé de participation du groupe ayant l'âge officiel de la scolarité. La valeur théorique maximale de ce taux est 100%. Lorsque le taux net de scolarisation augmente avec le temps, cela signifie que la participation au niveau spécifié d'enseignement s'améliore. Si l'on compare le taux net de scolarisation net avec le taux brut, la différence entre les deux taux mesure l'incidence de l'inscription des élèves n'ayant pas encore atteint l'âge officiel et de ceux qui l'ont dépassé. Si le taux de scolarisation net est inférieur à 100%, la différence entre les pourcentages mesure la proportion des enfants en âge de fréquenter le niveau spécifié d'éducation qui ne sont pas inscrits. Toutefois, comme certains enfants/jeunes peuvent être inscrits dans des établissements d'autres niveaux d'enseignement, cette différence des pourcentages ne doit en aucun cas être considérée comme indiquant le pourcentage exact des enfants non scolarisés. Pour mesurer l'éducation primaire universelle, par exemple, un taux net de scolarisation primaire ajusté est calculé sur la base des enfants ayant l'âge officiel du primaire qui sont inscrits au primaire ou au secondaire. Un indicateur complémentaire plus précis est le taux de scolarisation par âge-spécifique (TSA) qui montre la participation en éducation de la population de chaque âge, quelque soit le niveau d'éducation.

Type de source de données

Données administratives.

Désagrégation

Par sexe et par niveau d'enseignement.

Données exigées

Nombre total des inscrits par âge pour un niveau d'enseignement donné. Population du groupe d'âge correspondant au niveau d'enseignement donné.

Sources de données

Registres des établissements scolaires ou recensements scolaires sur les données relatives aux inscrits par âge.

Standard de qualité

Le taux net de scolarisation de chaque niveau d'enseignement doit être basé sur le total des inscriptions du groupe d'âge officiel dans toutes les catégories d'écoles et autres établissements équivalents, que ces établissements soient publics, privés ou autres, dispensant un enseignement structuré.

L'ISU établit des normes, élabore des questionnaires et des protocoles de contrôle de la qualité pour la communication des données par pays et gère la base de données mondiale

sur la structure de l'éducation et les données d'inscription par âge. La Division de la population des Nations Unies (UNPD) produit et maintient des données sur la population.

Limitations et commentaires

Pour l'enseignement supérieur, cet indicateur n'est pas pertinent à cause des difficultés de déterminer un groupe d'âge approprié dues à la grande variation de la durée des programmes à ce niveau. En ce qui concerne le primaire et le secondaire, certaines difficultés peuvent apparaître lorsqu'on calcule un taux net de scolarisation approchant 100% :

1. Lorsque la date de référence pour l'entrée dans l'enseignement primaire ne coïncide pas avec les dates de naissance de tous les membres de la cohorte scolarisable dans le primaire ;
2. Lorsqu'une proportion importante de la population commence la scolarité primaire avant l'âge prescrit et termine, par conséquent, cette scolarité avant l'âge prescrit;
3. Lorsque l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire est relevé alors que la durée de cet enseignement reste inchangée.

N.B. Bien que le taux net de scolarisation ne puisse dépasser 100%, des valeurs allant jusqu'à 105% ont été obtenues en raison de contradictions dans les données relatives aux inscriptions et/ou à la population.